

LA CROISSANCE DU ROYAUME-UNI DEPUIS LE BREXIT

Catherine Mathieu

Sciences Po, OFCE

Le référendum sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne a eu lieu le 23 juin 2016, soit il y a 10 ans. Le Brexit l'a emporté. Le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne le 31 janvier 2020, mais est resté membre du marché unique jusqu'au 31 décembre 2020. Avant, et depuis le référendum, de nombreuses études ont analysé l'impact du Brexit sur l'économie britannique. Aujourd'hui, que peut-on en dire ? L'analyse est délicate puisque la période est courte (cinq ans et demi) et a été marquée par de nombreux événements : certains chocs, négatifs, qui ont touché toutes les économies : la crise Covid, l'invasion russe de l'Ukraine et la crise énergétique, la hausse des droits de douane américains, mais aussi certains événements favorables à la croissance : la reprise des pays du Sud de la zone euro après la crise des dettes souveraines, le développement des hautes technologies et la politique budgétaire expansionniste aux États-Unis.

Cet article propose un état des lieux de l'économie britannique dix ans après le référendum. La première partie présente l'évolution des grandes variables macroéconomiques au cours des 27 dernières années, en distinguant deux sous-périodes : 1998-2015 (du lancement de l'euro au référendum britannique) ; 2016-2025 (depuis le référendum). La deuxième partie propose une revue de littérature des études parues depuis le Brexit. Les parties suivantes analysent la situation de l'investissement, du commerce extérieur, du secteur financier, de la productivité et de l'immigration : cinq domaines pour lesquels les études réalisées avant le référendum annonçaient un impact important du Brexit. Enfin, nous présentons quelques grands traits de l'évolution de la politique économique britannique depuis 2016.

Mots clés : Brexit, économie britannique, commerce extérieur, services financiers, immigration.

1. Évolution des grandes variables macroéconomiques

1.1. Avant le Brexit

Le débat sur les impacts économiques qu'aurait le Brexit opposait la plupart des instituts et des économistes à quelques économistes libéraux (voir Mathieu, 2020). Pour ces derniers, le Brexit allait permettre à l'économie britannique de connaître une forte croissance grâce à la fin des normes et réglementations européennes et à la libération des échanges vers les pays hors UE (*Global Britain*). Pour les autres, le Brexit allait induire une récession à court terme (chute de l'investissement en raison de la hausse de l'incertitude, chute des exportations en raison des barrières douanières, chute de l'emploi en raison des freins à l'immigration, baisse de la livre sterling). À long terme, la productivité du Royaume-Uni serait négativement affectée à cause de la dégradation de son insertion dans l'économie mondiale (moins de concurrence, hausse des marges des entreprises, perte des gains à l'échange, perte de la capacité à bénéficier des innovations mondiales).

Toutefois, l'accord de libre-échange conclu avec l'UE le 30 décembre 2020 (accord de commerce et de coopération UE-Royaume-Uni, ACC, voir Mathieu, 2022) limite les effets négatifs prédits comme conséquence de la fermeture de l'économie britannique, comme il limite la dérégulation totale prévue par les libéraux.

1.2. Quelle croissance ?

De toute évidence, le Brexit n'a pas provoqué un boom de la croissance au Royaume-Uni. Mais il n'a pas non plus provoqué une récession. Le Royaume-Uni a connu une croissance satisfaisante en 2016-2018 après l'annonce du Brexit ; l'année de transition, 2020, pendant laquelle le Royaume-Uni, ayant quitté l'UE mais étant resté membre du marché unique, négociait un accord commercial, a été perturbée par le Covid (qui n'a pas été traité de façon équivalente par les comptes nationaux des différents pays¹) ; sa croissance sur 2015-

1. Les comptes nationaux britanniques ont mesuré la baisse de la production du secteur non marchand à partir d'indicateurs en volume alors que dans d'autres pays les comptes nationaux se contentaient de déflater la masse salariale du secteur non-marchand par un indicateur de prix. Voir Caldwell (2022).

2025 a été équivalente à celle de la zone euro et de la France, bien plus favorable que celle de l'Allemagne (tableau 1). Les agrégats macroéconomiques n'ont pas eu une évolution différente entre le Royaume-Uni et la zone euro (tableau 2).

Tableau 1. Évolution du PIB en%

	Royaume-Uni	Zone euro	Zone euro hors Irlande	Allemagne	France
2016	2,2	1,8	1,8	2,1	0,7
2017	3,0	2,8	2,6	3,1	2,3
2018	1,6	1,7	1,6	1,1	1,6
2019	1,3	1,6	1,5	1,0	2,1
2020	-10,0	-6,2	-6,6	-4,5	-7,6
2021	8,5	6,3	6,0	3,9	6,8
2022	5,1	3,7	3,6	1,9	2,8
2023	0,3	0,5	0,7	-0,7	1,6
2024	1,1	0,9	0,8	-0,5	1,2
2025	1,4	1,4	1,0	0,2	0,9
1998-2015	1,9	1,3	1,3	1,3	1,5
2015-2025	1,3	1,4	1,3	0,8	1,2

Sources : ONS, Eurostat.

Tableau 2. Évolution des agrégats macroéconomiques (2015-2025), en% en moyenne annuelle

	PIB	Conso. publique	Conso. privée	FBCF	Exportations	Importations
Royaume-Uni	1,3	1,8	1,0	2,3	2,1	2,1
Zone euro	1,4	1,8	1,1	2,1	2,6	2,8
Allemagne	0,8	2,2	1,0	0,5	1,1	2,6
France	1,2	1,4	1,0	1,7	2,0	1,8

Sources : ONS, Eurostat.

1.3. À moyen terme

La croissance du Royaume-Uni de 2015 à 2025 a été équivalente à celle de la zone euro et nettement supérieure à celles de l'Allemagne et de la France. Toutefois, de 1998 à 2015, la croissance du Royaume-Uni était intermédiaire entre celle de la zone euro et celle, plus forte, des États-Unis. En quittant l'UE le Royaume-Uni aurait perdu 6 points de croissance en 10 ans ; mais il faudrait soutenir que le Brexit aurait empêché le Royaume-Uni de bénéficier de la forte croissance des

États-Unis. Comptablement, cette perte provient plus de l'évolution de l'emploi que de la productivité du travail (voir encadré 2). L'évolution de la productivité du travail au Royaume-Uni ne montre pas de décrochage depuis le Brexit (graphique 1).

Tableau 3. Taux de croissance (en%, moyenne annuelle)...

	1998/2015	2015/2025
du PIB en volume		
Zone euro	1,34	1,39
Allemagne	1,31	0,73
France	1,55	1,15
Italie	0,28	1,02
Royaume-Uni	1,87	1,34
États-Unis	2,19	2,34
... de la productivité apparente du travail		
Zone euro	0,67	0,24
Allemagne	0,63	0,08
France	0,84	0,09
Italie	-0,27	0,04
Royaume-Uni	0,93	0,63
États-Unis	1,59	1,39
... de l'emploi		
Zone euro	0,67	1,12
Allemagne	0,67	0,65
France	0,70	1,11
Italie	0,52	0,97
Royaume-Uni	0,93	0,72
États-Unis	0,56	0,94

Source : Ameco, printemps 2026.

Les pays peuvent être classés en trois catégories selon l'évolution de leur taux de croissance annuel, de la période 1998-2015 à la période 2015-2025.

- Les pays à taux de croissance supérieur : Portugal (+1,55 point) ; Grèce (+1,2) ; Italie (+0,7) ; Danemark (+0,9) ; Pays-Bas (+0,3) ; Espagne (+0,2) ; États-Unis (+0,15) ; Norvège (+0,1) ;
- Les pays à taux de croissance équivalent : zone euro, Hongrie, Islande ;

- Les pays à taux de croissance inférieur : Belgique (-0,15 point) ; Pologne (-0,2) ; Japon (-0,25) ; France et Roumanie (-0,4) ; Canada (-0,45) ; Royaume-Uni (-0,5) ; Autriche (-0,55) ; Allemagne (-0,6) ; Nouvelle-Zélande et Finlande (-0,75) ; Australie et Suède (-0,85) ; Slovaquie (-1,9).

On le voit, il n'y a que des explications spécifiques à chaque pays. Les pays du Sud ont rattrapé le choc des années de crise de la dette ; certains pays d'Europe centrale et orientale ont ralenti après la forte croissance post-communisme ; certains pays du Nord (Allemagne, Autriche) ont souffert du choc énergétique et de la concurrence des produits chinois, d'autres ont réussi à les compenser (Danemark, Pays-Bas). Le ralentissement du Royaume-Uni n'est en rien exceptionnel. Il est plus faible que celui de l'Autriche, de l'Allemagne, de la Finlande, ou de la Suède ; équivalent à celui de la France et du Canada.

Encadré 1. Une comparaison en niveau

En 2025, en monnaies courantes, le PIB par tête du Royaume-Uni est nettement supérieur à ceux de la zone euro (de 13,1 %) et de la France (de 17,7 %). En PPA, le Royaume-Uni n'est plus au-dessus de la France que de 1,5 % ; le Royaume-Uni serait en dessous de la zone euro (de 4,8 %). L'évaluation des PPA, relativement fragile, implique que les prix au Royaume-Uni seraient supérieurs de 17,7 % à ceux de la zone euro ; de 16,3 % à ceux de la France.

Tableau 4. PIB par tête en 2025

2025	PIB par tête en milliers d'euros	PIB par tête en PPA
Zone euro 19	45,2 (100)	43,4 (100)
Allemagne	53,5 (118,4)	47,9 (110,4)
France	43,4 (96,0)	40,7 (93,8)
Italie	38,3 (84,7)	39,9 (91,9)
Royaume-Uni	51,1 (113,1)	41,3 (95,2)
États-Unis	79,6 (176,1)	56,4 (130,0)

Note ; En milliers d'euros, indice base zone euro = 100 entre parenthèses.

Source : Ameco, printemps 2026.

Encadré 2. PIB par tête et productivité du travail

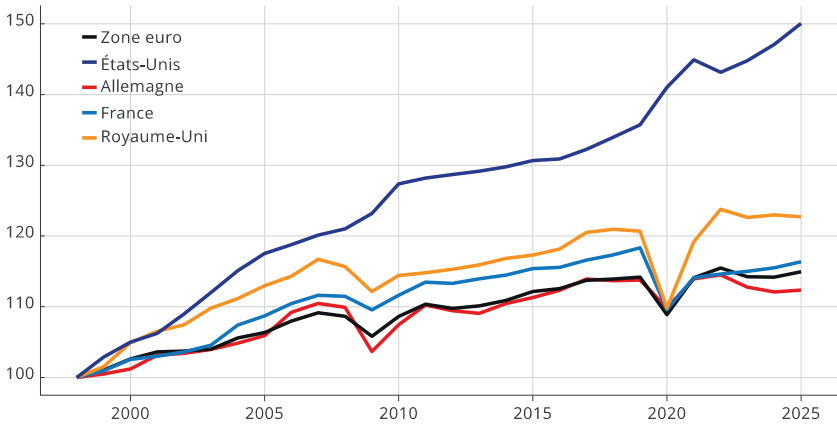
De 2015 à 2025, le ratio entre l’emploi et la population n’a augmenté que de 2,3 % au Royaume-Uni, alors qu’il a progressé de 7,5 % en France, de 9 % dans la zone euro. Ainsi, au Royaume-Uni le PIB par tête n’a progressé que de 0,2 point de plus par an que la productivité du travail, alors qu’il a augmenté de 0,7 point de plus par an en France, de 0,9 point de plus par an dans la zone euro. L’écart provient de deux causes : le taux de chômage a nettement baissé en France et dans la zone euro alors qu’il était déjà bas au Royaume-Uni ; le taux d’activité, partant d’un niveau relativement élevé, a peu progressé au Royaume-Uni alors qu’il a augmenté nettement en France et dans la zone euro. Le Royaume-Uni a donc connu une croissance du PIB par emploi nettement plus élevée que celle de la France et de la zone euro, mais une croissance du PIB par tête légèrement plus faible.

Tableau 5. Décomposition du PIB par tête, 2015-2025

	Royaume-Uni		Zone euro 19		France	
	2015	2025	2015	2025	2015	2025
PIB		14,2		14,95		12,3
Population		6,75		2,95		3,6
Emploi		9,15		12,25		11,4
Emploi/population	48,1	49,2 (+2,3 %)	44,9	49,0 (+9,0 %)	41,5	44,6 (+7,5 %)
15-64/population	64,6	64,2 (-0,7%)	65,1	64,1 (-1,6 %)	63,2	61,8 (-2,3 %)
Pop. active/15-64	78,6	80,4 (+2,3 %)	76,9	81,2 (+5,6 %)	74,1	79,3 (+7,0%)
Emploi/Pop. active	94,6	95,1 (+0,5 %)	89,7	94,2 (+5,0 %)	88,7	91,1 (+2,7 %)
PIB/emploi		4,65		2,40		0,80
PIB/tête		7,05		11,60		8,50

Note : PIB, population et emploi : évolution en % entre 2015 et 2025.
Source : Ameco, printemps 2026.

Graphique 1. Productivité du travail (PIB par personne employée)



Note : PIB par personne employée, 1998 = 100.

Sources : Ameco, printemps 2026, prévision OFCE avril 2026.

2. Une revue de littérature²

Le Brexit n'a vraiment eu lieu que le 1^{er} janvier 2021, de sorte que sur la période mi-2016–fin 2020 ne peuvent jouer que des effets d'incertitudes, d'anticipations et de coûts d'organisation. Le Brexit a eu lieu en sortie de crise Covid, ce qui complique l'analyse de ses effets immédiats. Enfin, les effets de long terme, positifs ou négatifs, peuvent ne pas encore apparaître.

L'Office for Budget Responsibility (OBR, 2025) maintient son estimation d'une baisse de 4 % de la productivité potentielle à long terme, en l'attribuant à des effets d'incertitude, qui réduiraient l'accumulation du capital, et aux barrières non tarifaires qui, malgré l'accord de libre-échange, freineraient l'exploitation des avantages comparatifs. Sur la base d'études pré-Brexit, l'OBR estime que les exportations et importations seront inférieures de 15 %, au bout de 15 ans, à ce qu'elles auraient été si le Royaume-Uni était resté dans l'UE, ce qui aurait un impact nul sur le solde courant, mais cette baisse de l'intensité des échanges conduirait de façon « plausible » à une baisse de la productivité, puisque que « le commerce, parmi d'autres canaux, renforce la concurrence et permet aux pays de se spécialiser

2. Nous ne tenons compte que des études parues après 2021 et intégrant les modalités et les effets déjà observés du Brexit. Pour une revue de littérature antérieure, voir Mathieu (2020).

dans les domaines où ils sont les plus performants ». L'OBR estimait, en mars 2020 (Office for Budget Responsibility, 2020), que la nouvelle politique migratoire réduirait l'immigration nette à 129 000 personnes par an à moyen terme ; il estime désormais (Office for Budget Responsibility, 2025) que le chiffre sera de 340 000. Il n'en tire aucune conclusion, alors qu'un recul de l'immigration était l'un des canaux supposés avoir un impact négatif sur le PIB.

La littérature sur les conséquences du Brexit oppose deux points de vue. Selon le premier point de vue, la croissance du Royaume-Uni a fortement ralenti depuis 2016 par rapport à celle de pays similaires, ce qui confirme les prédictions pessimistes d'avant le Brexit. Ce point de vue s'appuie souvent sur la méthode du double synthétique (*Doppelgänger* ; Abadie, Diamond et Hainmueller, 2015). Celle-ci consiste à construire un pays fictif, constitué d'un ensemble pondéré de pays, le plus proche possible du Royaume-Uni, sur une certaine période passée. La comparaison entre l'évolution du Royaume-Uni et celle de ce pays fictif depuis 2016 est censée fournir l'impact du Brexit. Cette méthode repose sur deux postulats : le Brexit est le seul choc spécifique qui a frappé le Royaume-Uni relativement aux chocs qui ont pu frapper les pays du double synthétique ; ces derniers sont effacés par la prise en compte d'un grand nombre de pays. Cette méthode est purement descriptive ; elle ne cherche pas à identifier les canaux par lesquelles le Brexit a pu jouer.

Pour l'autre point de vue, le Royaume-Uni a des caractéristiques spécifiques que le double synthétique ne prend pas en compte ; sa croissance, depuis 2016, est égale à celle de la zone euro et nettement plus forte que celle de l'Allemagne ou de la France, deux économies de structure et de taille relativement similaires et dont les échanges avec le Royaume-Uni sont importants ; le Brexit n'a pas eu les effets défavorables annoncés. Ce point de vue est souvent celui d'économistes libéraux qui étaient favorables au Brexit.

2.1. Les méthodes du double synthétique

Plusieurs études utilisent la méthode du double synthétique. Springford (2022a) estime qu'au quatrième trimestre 2021, le PIB britannique était 5,2 % inférieur à celui d'un double synthétique, l'investissement total 13,7 % plus bas, le commerce de marchandises 13,6 % plus bas. Son double est le résultat d'un algorithme qui compare, pour chaque variable, les performances britanniques avec

celles de 22 économies avancées. L'algorithme rassemble des variables macroéconomiques : le taux de croissance du PIB, de l'investissement, des exportations et importations, le taux d'inflation et la production industrielle rapportée au PIB ainsi que d'autres variables comme le nombre moyen d'années d'éducation. Le double est construit sur 2009T1-2016T1, soit une période courte et surtout de reprise au Royaume-Uni après la crise financière. Springford reconnaît des limites de sa méthode : le poids important des États-Unis (31 %), qui ont eu une politique budgétaire plus expansionniste que le Royaume-Uni pendant plusieurs années (mais enlever les États-Unis ne réduirait selon lui que de 0,3 point la perte du PIB).

Springford (2025) estime que la comparaison avec un double synthétique est plus pertinente que celle avec la zone euro. L'utilisation de la comparaison avec un double synthétique (États-Unis, 31 % ; Allemagne, 15 % ; Nouvelle-Zélande, 14 % ; Norvège, 8 % ; Australie, 5 %) donne une perte de production de 5 % en 2022, ce qui implique que sans le Brexit la croissance du Royaume-Uni aurait été supérieure de 0,7 % par an, similaire à celle des États-Unis et nettement plus forte que celle de la zone euro. Le lien avec la Nouvelle-Zélande et l'Australie est peu compréhensible ; le lien avec la Norvège se justifie par la production d'énergie fossile, mais celle-ci a évolué de façon très différente entre les deux pays.

Pour l'investissement total, la perte serait de 9,5 % à la mi-2022, par rapport à un double synthétique (États-Unis, 48 % ; Nouvelle-Zélande, 15 % ; Islande et Danemark, 9 % chacun ; Japon, 8 %) ; mais le Royaume-Uni a connu une forte hausse de son investissement de 2011 à 2016, qui n'était pas extrapolable. Là aussi, le lien avec la Nouvelle-Zélande et l'Islande a peu de sens.

Selon la méthode du double synthétique (États-Unis, 33 % ; Luxembourg, 11 % ; Australie, 8 % ; Allemagne et Grèce, 7 % chacun ; Islande, 6 % et Italie, 5 %) les exportations de marchandises du Royaume-Uni auraient baissé de 15 %, les importations de 13 %. La méthode du double synthétique indique une hausse de 10 % des exportations de services du Royaume-Uni par rapport à son double, mais l'auteur insiste sur l'incertitude de ce résultat. En fait, les exportations de services financiers et celles de transports ont relativement diminué mais celles des services aux entreprises (information, informatique, télécommunications) ont fortement augmenté.

Bloom *et al.* (2025) estiment que le Brexit a coûté environ 7 % de PIB au Royaume-Uni, soit 3,5 % de productivité et 3,5 % d'emploi. Les causes en seraient l'incertitude qui pèserait sur l'investissement (qui aurait baissé de 15 %), l'anticipation de la baisse de la demande, une baisse des innovations et une perte de productivité car les entreprises les plus exposées internationalement, les plus productives, auraient été les plus frappées.

L'étude comporte une partie macroéconomique avec la méthode du double synthétique. Celui-ci est constitué sur la période 2006T1-2016T1. Il est constitué par les États-Unis pour 61,4 % ; l'Estonie pour 10,9 %, la Grèce pour 9,5 %, l'Italie pour 6,7 %, l'Irlande pour 4,4 %, la Lettonie pour 3,4 %, l'Islande pour 3 % et la Hongrie pour 0,7 % ; soit les États-Unis d'un côté, et de l'autre des pays bien différents *a priori* du Royaume-Uni. En comparaison, le Brexit aurait causé un niveau plus bas de 4 % de l'emploi, de 4 % de la productivité du travail, soit de 8 % au total.

L'étude présente également une analyse microéconomique qui distingue les entreprises selon leur exposition à l'Union européenne en utilisant à la fois des données comptables et leurs réponses à l'enquête DMP, *Decision Maker Panel*. Notons que 24 % des répondants ont voté pour le Brexit (contre 52 % pour l'ensemble de la population). Le Brexit, et les vicissitudes des négociations, ont augmenté fortement l'incertitude des entreprises jusqu'en 2022, ce qui aurait réduit leurs investissements et leurs innovations. En comparant les évolutions des entreprises selon leur exposition à l'UE jusqu'en 2024, les auteurs concluent que le Brexit a fait baisser l'investissement de 12 %, l'emploi de 3 % et la productivité de 3 %, soit une baisse de 6 % du PIB au total. Le Brexit n'a cependant pas affecté directement les relations commerciales et intellectuelles du Royaume-Uni avec les zones les plus innovantes et en plus forte croissance (les États-Unis et l'Asie). Il est peu étonnant que les entreprises britanniques plus investies dans ces relations soient en meilleure situation que celles plus investies dans les relations avec l'UE. Cela peut difficilement être interprété comme un effet du Brexit.

Dans une étude récente publiée par le NIESR, Caswell et Dixon (2026) évaluent l'impact négatif du Brexit sur le PIB à 4,9 % à la fin de 2025, selon la méthode du double synthétique limitée à des pays similaires au Royaume-Uni et à 9 % avec un échantillon plus large de pays. Cela illustre l'incertitude de la méthode.

Si les auteurs qui utilisent les méthodes du double synthétique en montrent eux-mêmes les fragilités, ce sont surtout des économistes favorables au Brexit qui ont initialement critiqué les estimations faites avec cette méthode.

Gudgin, Jessop et Western (2022) remarquent que, depuis le référendum, le Royaume-Uni a crû plus vite que la France, l'Italie ou l'Allemagne. Le surplus de croissance du Royaume-Uni avant le Brexit par rapport aux pays de la zone euro était dû à des facteurs spécifiques (la faiblesse de la croissance dans la zone euro après la crise des dettes publiques); la forte croissance du Royaume-Uni durant les années 2009-2016, un rebond après la crise financière, n'était pas prolongeable. Ils notent que l'indice de production industrielle britannique a progressé nettement plus que ceux de la zone euro et des États-Unis (ce qui reste vrai en prolongeant leurs chiffres, tableau 6).

Tableau 6. **Indice de production manufacturière, 1998 = 100, sauf 2025/2016 : taux de croissance en %**

	2008	2016	2025	2025/2016
Zone euro	119,6	116,5	121,6	4,4
Allemagne	130,6	135,2	120,1	•11,2
France	106,4	97,5	97,3	•0,1
Italie	98,3	81,2	78,9	•2,8
États-Unis	115,6	112,3	109,0	•2,9
Royaume-Uni	142,3	143,5	160,0	11,5

Source : OCDE.

Gudgin et Lu (2023) critiquent la méthode du double synthétique, telle qu'utilisée par Springford. Ils mettent en cause l'introduction de petits pays très spécifiques (l'Irlande (paradis fiscal), la Grèce (pays en forte reprise), etc.) à côté des États-Unis (pays qui a connu une forte expansion de son secteur de haute technologie et une forte impulsion budgétaire) et des pays exportateurs de matières premières comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada. À partir de 20 pays de l'OCDE, ils montrent qu'il n'y a aucun lien apparent entre la croissance de la productivité du travail et l'ouverture de l'économie (mesurée par l'évolution du ratio (importations + exportations)/PIB).

Berthelsen (2024) souligne que le ralentissement de la croissance de la productivité du travail au Royaume-Uni a eu lieu en 2008 et n'a pas de lien avec le Brexit (graphique 1). Il met en cause la crise financière de 2008, la hausse du prix de l'énergie et la montée de l'immigration. Il

critique la méthode du double synthétique en mettant en avant les facteurs autres que le Brexit qui expliquent les divergences entre les États-Unis et le Royaume-Uni : la politique budgétaire plus expansionniste aux États-Unis, les différences dans l'évolution des prix de l'énergie sur les marchés intérieurs, la forte montée de la production d'énergie fossile aux États-Unis qui contraste avec la baisse au Royaume-Uni.

Jon Moynihan conteste la validité des travaux de l'OBR³. Il leur reproche de maintenir leur estimation d'une baisse de 4 % du PIB alors que leurs prévisions sur la fermeture de l'économie britannique et sur l'immigration se sont révélées fausses. Il estime que le déclin des exportations de marchandises britanniques provient d'une dégradation de la production britannique qui date d'avant le Brexit. Il insiste sur la croissance de la *Flat White Economy* (l'économie du numérique, d'internet et des start-up), libérée des contraintes bureaucratiques. Il critique le double synthétique qui comporte les États-Unis, qui ont choisi le « *Drill, baby, drill* » alors que le Royaume-Uni a sacrifié son industrie à un objectif de *Net Zero*. Pour lui, comme pour tous les économistes libéraux, la question du Brexit est secondaire ; c'est un prétexte pour masquer les vraies difficultés de l'économie britannique, encore trop administrée. C'est le poids de la fiscalité et de la réglementation qui explique les mauvaises performances du Royaume-Uni ; c'est en copiant les États-Unis, en déréglementant, en renonçant aux objectifs écologiques, que le Royaume-Uni retrouvera de la croissance, pas en réintégrant l'UE.

2.2. D'autres méthodes

Kaya *et al.* (2024) évaluent l'impact du Brexit en utilisant le modèle NiGEM du NIESR. Ils introduisent trois canaux : une dégradation des termes de l'échange, du fait des barrières non tarifaires du commerce avec l'UE induites par l'accord de commerce et de coopération (ACC), une dégradation progressive exogène de la productivité du travail allant jusqu'à 4 % au bout de 15 ans (se basant sur les estimations de l'OBR, qui lui-même prend la moyenne des estimations disponibles) et une hausse du coût du capital induite par le haut niveau d'incertitude après le référendum. Le canal de l'immigration n'est plus pris en

3. https://obr.uk/docs/dlm_uploads/Letter-from-David-Miles-and-Tom-Josephs-to-Lord-Moynihan-on-Brexit-1.pdf

compte. Selon les auteurs, le Brexit aurait provoqué une baisse du PIB de 3,2 % en 2025 (baisse qui passerait à 5,7 % en 2035), une baisse de l'investissement de 10,3 % en 2025 (baisse qui passerait à 7,6 %, en 2025), une baisse de la productivité du travail de 2,9 % en 2025 (qui passerait à 5,5 % en 2035). L'estimation de l'impact sur le PIB est nettement plus faible que celui mesuré par la méthode du double synthétique. La dégradation de la productivité du travail provient de l'estimation sans grand fondement de l'OBR.

Selon Kaya, Low et Millard (2025), l'effet pur de la hausse des barrières non tarifaires après l'ACC n'est qu'une baisse de 1,2 % du PIB à long terme (mais les auteurs utilisent un modèle DSGE, où les salariés augmentent leur offre de travail à la suite de la baisse de leur pouvoir d'achat).

Minford et Zhu (2024) estiment, à l'aide d'un modèle VAR structural, les chocs induits par le Brexit, chocs qu'ils introduisent dans un modèle DSGE ; l'impact sur le PIB apparaît faiblement négatif et temporaire. Toujours selon leur modèle DSGE, le Brexit aura à long terme des effets favorables sur l'économie du Royaume-Uni en raison de la libéralisation complète du commerce extérieur, de la fin des réglementations imposées par l'UE et de la meilleure qualité des immigrants. Mais ces hypothèses, de même que leur intégration dans le modèle DSGE, sont très discutables.

3. L'investissement depuis 2016

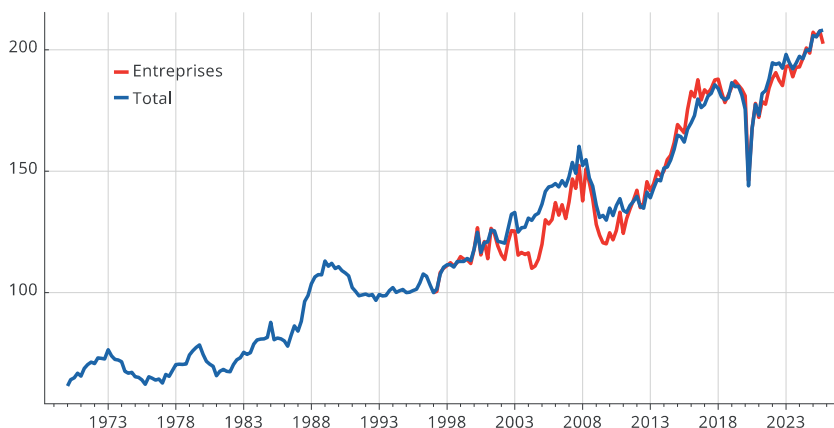
De nombreuses études anticipaient un fort impact négatif du Brexit à long terme sur l'investissement des entreprises. Les entreprises installées au Royaume-Uni auraient plus de difficultés d'accès aux marchés de l'UE et plus de difficultés à importer leurs intrants, le Royaume-Uni serait moins attractif que le marché unique. Cela ne serait pas compensé par les déréglementations permises par le Brexit.

L'investissement des entreprises s'est stabilisé en volume à partir de 2017, après avoir connu une forte hausse à la sortie de la crise financière (graphique 2). Mais, comme le notent Gudgin, Jessop et Western (2022) et Haskel et Martin (2023), l'investissement des entreprises se trouvait alors à un point haut du cycle. Il est peu probable que cette hausse se serait poursuivie même en l'absence du Brexit, au regard de l'évolution de l'investissement sur plus longue période.

Haskel et Martin (2023) montrent que l'investissement des entreprises a connu une hausse exceptionnellenent forte entre 2011 et 2016 (+6 % par an), puis est resté pratiquement stable entre 2016 et 2019. En considérant une période plus représentative de la tendance de long terme, ils retiennent un taux de croissance moyen de 2 % en rythme annuel, entre 1997 et 2016. Ils estiment ainsi que l'investissement était inférieur de 10 % en 2022 au niveau qu'il aurait atteint s'il avait continué à augmenter à son rythme moyen de 1997-2016, ce qui est la mesure de leur effet Brexit. Cette estimation est proche de celle de Springford (2022b). Haskel (2026) actualise ses estimations de l'impact du Brexit sur l'investissement des entreprises à -13 % au premier trimestre 2026 (et 11,5 % en moyenne sur les quatre derniers trimestres).

Dauvin (2020) estime, sur la base d'une équation d'investissement des entreprises, que l'incertitude liée au Brexit, en particulier celles sur les modalités commerciales futures avec l'UE, expliquait entre 2017 et 2019 environ 0,4 point de baisse du taux d'investissement des entreprises, soit un impact de -4 % en 2019 sur le niveau de l'investissement.

Graphique 2. FBCF en volume



Note : FBCF totale et des entreprises, volume, indice base 100 en 1970T1.

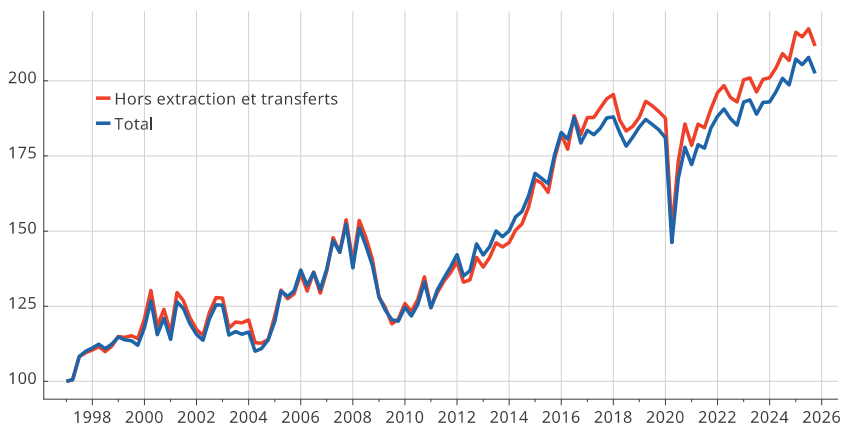
Sources : ONS, prévision OFCE avril 2026.

Bloom *et al.* (2019) utilisent les résultats d'une nouvelle enquête (*Decision Maker Panel*, DMP), lancée en 2016 par la Banque d'Angleterre pour estimer l'effet de l'incertitude liée au Brexit sur les entreprises. Les auteurs estiment que l'incertitude a conduit à une

baisse de 11 % de l'investissement des entreprises sur les années 2016-2019. Bunn *et al.* (2021) actualisent l'impact à -25 %, sur la base des réponses DMP disponibles en 2020-2021 (dont plus de 90 % résultant de l'incertitude due au Brexit, le reste à une demande anticipée plus faible). Mais cet impact, plus élevé que ceux des autres études, est estimé en référence à la période de forte croissance de l'investissement, 2011-2016. Bloom *et al.* (2025), toujours sur la base des enquêtes DMP, estiment la baisse de l'investissement à 12 % en 2024, ce qui est nettement moins négatif qu'en 2021 et reflète la baisse des incertitudes, depuis l'accord de commerce et de coopération signé fin 2020. Les auteurs estiment par ailleurs, selon une méthode du double synthétique, que l'investissement des entreprises était inférieur de 18 % au début de 2025 au niveau qu'il aurait eu en l'absence de Brexit, ce qui est ici encore plus élevé que les estimations de Springford (2025), d'un impact de l'ordre de 10 % pour l'investissement total.

Gudgin, Jessop et Western (2022) observent que la baisse des investissements dans le secteur de l'extraction minière et pétrolière explique une partie de la baisse de l'investissement des entreprises depuis 2016 (graphique 3). Ainsi, l'investissement des entreprises en volume a augmenté de 1,7 % entre le troisième trimestre 2016 et le quatrième trimestre 2019, mais de 7,1 % hors activités d'extraction, soit un écart de 5,4 points. Cela représente un peu plus de la moitié de l'écart attribué au Brexit par Haskel et Martin (2023) ou Springford (2022b).

Graphique 3. FBCF des entreprises



Note : Investissement des entreprises, volume, indice base 100 en 1997T1.

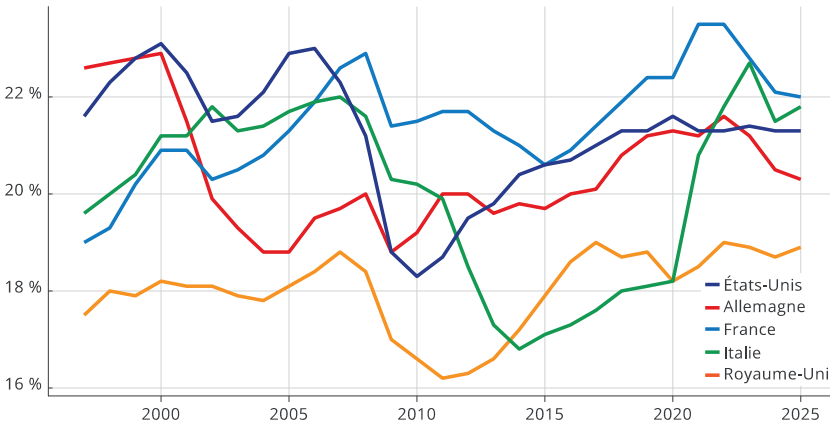
Sources : ONS, prévision OFCE avril 2026.

Du troisième trimestre 2016 au quatrième trimestre 2025, l'écart a continué d'augmenter : l'investissement des entreprises a augmenté de 12,1 % mais de 19,4 %, hors activités d'extraction, soit un écart de 7,3 points.

Quelles que soient les études et les méthodes employées, l'impact du Brexit sur l'investissement des entreprises au Royaume-Uni apparaît négatif, mais l'ampleur varie entre un peu plus de 7 % sur l'ensemble de la période (si l'on prolonge l'estimation proposée par Gudgin, Jessop et Western, 2022), 10 % pour Springford (2025) et jusqu'à 18 % pour Bloom *et al.* (2025). Étant donné le poids de l'investissement des entreprises dans le PIB, une estimation moyenne d'un effet de 10 %, représente 1 % du PIB.

La faiblesse de l'investissement est structurelle au Royaume-Uni : rapporté au PIB, l'investissement total était plus faible au Royaume-Uni que dans les 3 grandes économies de l'UE et qu'aux États-Unis pendant les 20 années précédant le référendum de 2016 (graphique 4), même si le ratio s'était nettement redressé à la sortie de la crise financière. En 2025, il était légèrement supérieur à son niveau de 2016. L'investissement a connu des dynamiques différentes selon les pays (fonds européens stimulant l'investissement logement en Italie, crise énergétique conduisant à une baisse de l'investissement en Allemagne).

Graphique 4. Investissement total/PIB



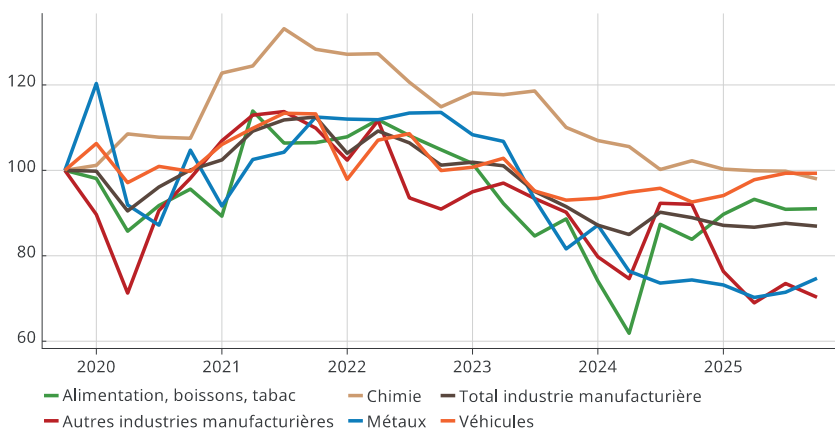
Note : Formation brute de capital fixe totale rapportée au PIB, en valeur.

Sources : ONS, prévision OFCE avril 2026.

L'investissement dans l'industrie manufacturière, qui avait redémarré à la sortie de la crise Covid, s'est stabilisé en 2021, avant de baisser lors du début de la guerre en Ukraine (graphique 5). C'est particulièrement le cas pour les industries de la chimie, des métaux et de la métallurgie, consommatrices d'énergie (et très concurrencées sur le plan mondial). Depuis 2024, l'investissement manufacturier total se stabilise, mais avec des évolutions disparates selon les secteurs : stabilisation dans la chimie et la production de métaux, léger redressement dans le secteur des véhicules, qui ne fait que retrouver son niveau de la fin 2019, forte baisse pour les autres secteurs manufacturiers. Par ailleurs, l'investissement dans les secteurs du gaz, de l'électricité et de l'eau augmente, en réponse au besoin de rénovation des réseaux.

Selon les données aujourd'hui disponibles, l'investissement des entreprises a augmenté de 0,75 % en moyenne par trimestre, en volume, depuis 2023, soit un chiffre proche de sa moyenne 1997-2016. Le taux d'investissement reste stable depuis 2019. De nombreux chocs sont intervenus, indépendamment du Brexit : Covid, guerre en Ukraine, politique commerciale américaine, hausse du prix de l'énergie et montée des incertitudes géopolitiques, qui contribuent aussi à freiner l'investissement.

Graphique 5. Investissement dans l'industrie manufacturière



Note : Investissement en volume par secteur, 2019T4 = 100.

Sources : ONS, prévision OFCE avril 2026.

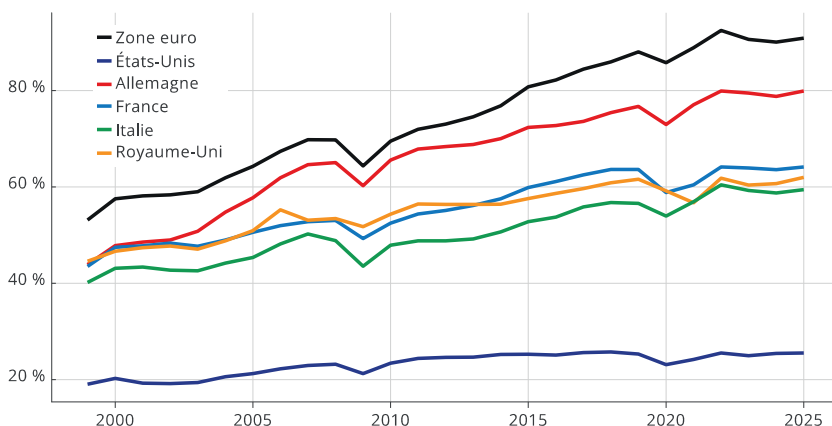
4. Commerce extérieur

Le Brexit s'est accompagné d'un accord d'un accord de libre-échange avec l'UE (ACC), puis d'accords commerciaux avec le reste du monde (annexe 1).

Depuis le référendum de juin 2016, l'OBR (2025) prévoit que les exportations, comme les importations britanniques, seront inférieures de 15 % à ce qu'elles auraient été si le Royaume-Uni était resté dans l'UE et que cela conduirait à une baisse de la productivité de 4 % à l'horizon de 15 ans. L'OBR, s'appuyant sur les résultats de la littérature, estime qu'une baisse de l'intensité des échanges conduit de façon « plausible » à une baisse de la productivité, puisque que « le commerce, parmi d'autres canaux, renforce la concurrence et permet aux pays de se spécialiser dans les domaines où ils sont les plus performants ». Ces chiffres sont devenus une référence dans les estimations des impacts attendus du Brexit.

En réalité, de 2016 à 2025, l'intensité des échanges de biens et services (en volume) a augmenté de 3,3 points de PIB en volume au Royaume-Uni, contre 3 points en France, mais 7,2 points en Allemagne, 5,7 en Italie, 8,7 dans la zone euro, et seulement 0,4 point aux États-Unis (graphique 6). Le Royaume-Uni n'a pas connu de rupture de l'intensité de ses échanges de biens et services depuis le

Graphique 6. Intensité des échanges commerciaux (biens et services, en volume)



Note : Somme des exportations et importations de biens et services, en volume, rapportée au PIB.

Sources : Ameco, printemps 2026, prévision OFCE avril 2026.

référendum. Le discours selon lequel « le Brexit va entraîner une fermeture du Royaume-Uni, ce qui va entraîner une baisse de sa productivité » n'est guère justifiable.

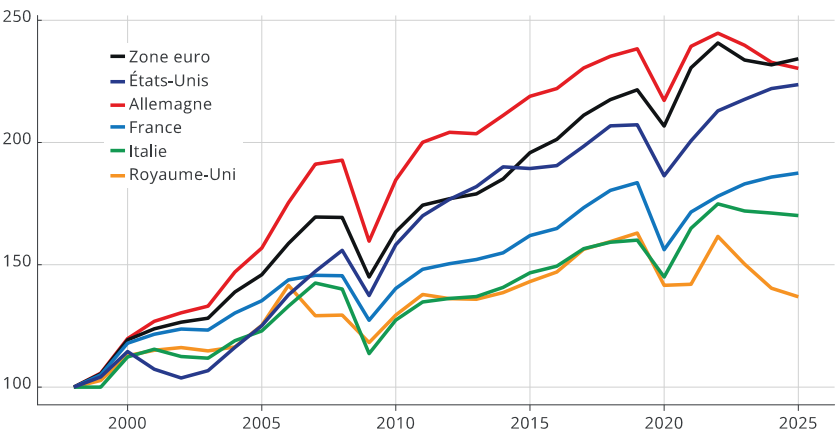
4.1. Les échanges de marchandises

Cependant, les exportations de marchandises britanniques, qui connaissaient déjà une croissance faible avant 2016, proche de celle de l'Italie, mais nettement moindre que celles de l'Allemagne, de la moyenne de la zone euro, des États-Unis et de la France, étaient inférieures de 4 % à la fin de 2025 à leur niveau de 2015, contre une hausse de 5 % en Allemagne et de plus de 15 % dans les autres pays sous revue (graphique 7). Les importations de marchandises britanniques n'ont pas subi de rupture, ni depuis 2016, ni par rapport aux évolutions des importations des principaux partenaires (graphique 8).

Radford (2025a, 2025b) conteste les analyses effectuées à l'aide du double synthétique, qui ne tiennent pas compte de facteurs spécifiques à certains secteurs. Il souligne les évolutions différentes du commerce extérieur, en valeur et en volume, et considère que les exportations industrielles doivent être comparées en valeur. Il cite notamment le secteur automobile, où le nombre de véhicules exportés par le Royaume-Uni a baissé de 29 % en 2019, mais les exportations en valeur de 2 % seulement. Il souligne la spécialisation du Royaume-Uni en matériels de transport (automobiles, aéronautique), secteurs qui ont été particulièrement frappés depuis la crise Covid. L'aéronautique, qui représente 10 % des exportations britanniques, a souffert de la baisse de la production d'Airbus comme de celle de Boeing. Les exportations d'énergie fossile connaissent une chute au Royaume-Uni qui contraste avec leur boom aux États-Unis et en Norvège. La chute de la production du secteur automobile est causée par la concurrence chinoise ; elle n'est pas plus forte que celle des pays de la zone euro ; les investissements importants décidés dans ce secteur commenceront à avoir un impact en 2026. La chute des exportations de l'industrie chimique est aussi forte vers le marché unique que sur les marchés extérieurs ; elle provient essentiellement de la hausse du prix de l'énergie, du niveau des coûts salariaux et de la baisse de la demande. Il n'y a que quelques secteurs (agriculture, vêtements) où la chute des exportations britanniques vers l'UE est plus forte que celle vers les marchés extérieurs. Il ajoute que certaines exportations dans le domaine de l'ingénierie sont comptabilisées comme services (Rolls Royce retire 63 % de ses revenus

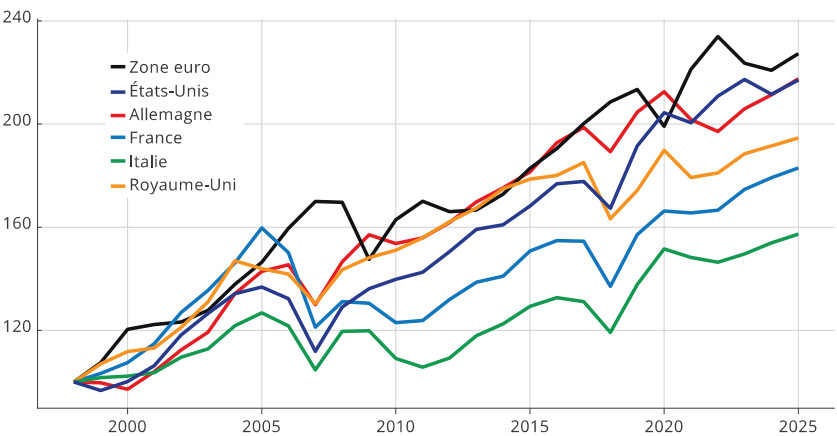
de ventes de moteurs d’avions sous forme de revenus de services). Il mentionne les réexportations dont la baisse a relativement peu d’impact sur la valeur ajoutée britannique et le fait que les exportateurs de marchandises britanniques avaient connu une dégradation de leur performance à l’exportation depuis le début des années 2000.

Graphique 7. Exportations de marchandises (en volume)



Note : Exportations de marchandises, volume, indice base 100 en 1998.
Sources : Ameco, printemps 2026, prévision OFCE avril 2026.

Graphique 8. Importations de marchandises (en volume)



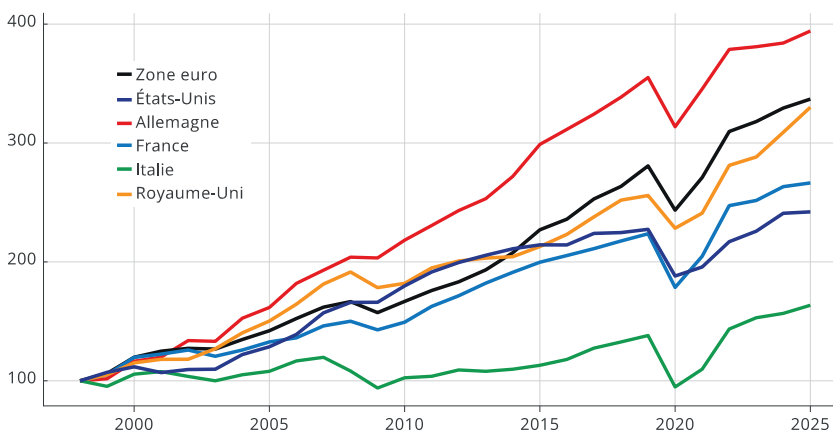
Note : Importations de marchandises, volume, indice base 100 en 1998.
Sources : Ameco, printemps 2026, prévision OFCE avril 2026.

4.2. Les échanges de services

Par contre, les exportations de services britanniques, dont la hausse s'était infléchie après la crise financière, ont connu de 2015 à 2020 une hausse proche de celle de la moyenne de la zone euro et ont accéléré plus rapidement que celles des principaux partenaires, depuis 2021 (graphique 9). Les exportations de services aux entreprises ont connu une croissance particulièrement dynamique, depuis 2016. Les importations de services, qui étaient dynamiques avant le Brexit, ont connu depuis des évolutions aussi dynamiques que celles des principaux partenaires (graphique 10). Au total, les principaux excédents (services aux entreprises, services financiers, assurances et fonds de pension) se sont accrus.

Springford et Spisak (2026) estiment l'impact du Brexit sur les flux d'échanges de biens et de services avec l'UE, à l'aide d'un modèle de gravité. Ils estiment que le Brexit a entraîné une baisse du total des exportations de marchandises et de services britanniques de 12 % vers les pays de l'UE et une baisse des importations de 16 %, les chiffres étant respectivement de 16 et 14 % pour les marchandises et de 7 et 19 % pour les services. Les auteurs expliquent que ces impacts, plus élevés que ceux trouvés par d'autres méthodes, particulièrement pour les services, résultent de la prise en compte du dynamisme des flux des échanges intra-UE depuis le Brexit et de l'émergence de barrières, en dépit de l'accord commercial (tels que la conformité aux « règles

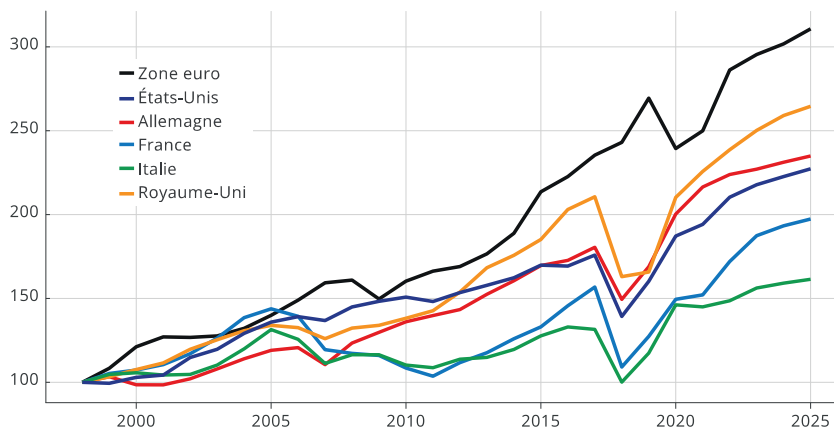
Graphique 9. Exportations de services (en volume)



Note : Importations de marchandises, volume, indice base 100 en 1998.

Sources : Ameco, printemps 2026, prévision OFCE avril 2026.

Graphique 10. Importations de services (en volume)



Note : Importations de marchandises, volume, indice base 100 en 1998.

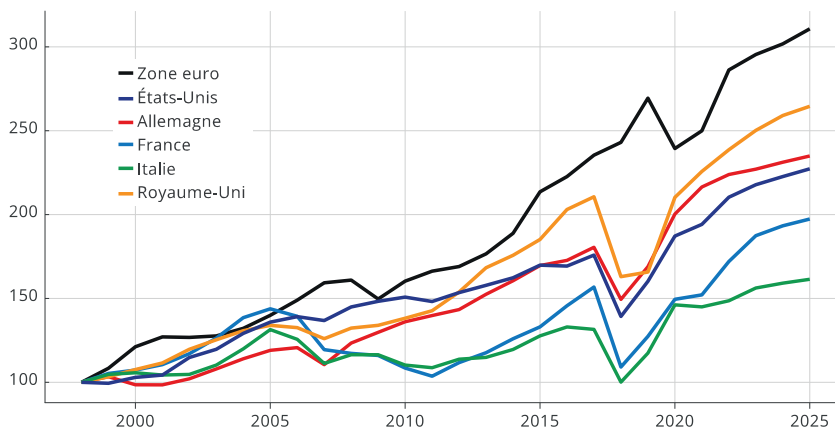
Sources : Ameco, printemps 2026, prévision OFCE avril 2026.

d'origine »). Ils rappellent que les méthodes de double synthétique aboutissent à un impact de l'ordre de 10 à 15 % sur le total des échanges de marchandises mais à aucun effet significatif sur les services.

4.3. Solde des échanges de biens et services

Alors que le déficit de marchandises s'est creusé de 4 points de PIB en 1998 à 8 points de PIB en 2025, l'excédent des services a continué de s'améliorer. Au total, le solde des échanges de marchandises et de services a été déficitaire de 1,3 point de PIB en moyenne entre 1998 et 2025 et restait déficitaire de 1,25 point de PIB en 2025 (graphique 11). Ainsi deux lectures sont possibles. Si l'on se polarise sur les marchandises, le Brexit s'est traduit par une certaine fermeture de l'économie britannique. Mais les pertes du côté des marchandises ont été compensées par des gains du côté des services, en particulier des services aux entreprises. De plus, la distinction services/industries est de plus en plus délicate à faire. La baisse de 15 % de l'intensité des échanges retenue par l'OBR n'est à ce jour pas observée.

Graphique 11. Soldes des biens et services, en % du PIB



Note : Soldes des échanges de biens et de services, en % du PIB.

Sources : ONS, prévision OFCE avril 2026.

5. Le secteur financier

Le Brexit a affecté le secteur financier britannique et la City de Londres, mais moins fortement qu'anticipé. L'effet négatif a été compensé par le développement des services professionnels et de la *Flat White Economy*.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les institutions financières britanniques ont perdu l'accès automatique au marché unique européen. Aucune équivalence n'a été maintenue sauf pour les chambres de compensation (prolongée à plusieurs reprises, en place maintenant jusqu'au 30 juin 2028).

Certaines institutions britanniques ont déplacé une partie de leurs activités et de leur personnel vers la zone euro, souvent en y créant des filiales, qui parfois ne sont que des boîtes aux lettres. Leur nombre est estimé à 440 (European Central Bank, 2025). Le grand gagnant a été Dublin (135 firmes localisées), suivi de Paris (102), Luxembourg (95), Francfort (63) et Amsterdam (48).

Au total, 1 000 milliards de livres auraient été déplacés. En 2022, l'EY Brexit tracker estimait les pertes d'emplois directs dans le secteur de la finance de la City à 7 000 (contre 12 500 attendus en 2016). En 2024, le lord-maire de la City, Michael Mainelli, estimait le total des emplois perdus dans la City du fait des relocalisations en Europe à 40 000 (O'Donnell, Martinuzzi et Bruce, 2024). Les délocalisations

concerneraient 10 % des effectifs et des actifs. Cependant, la grande majorité de l'activité et des compétences sont restées à Londres. Son écosystème a été maintenu. Les effectifs de la City sont passés de 525 000 en 2016 à 676 000 en 2024, en raison du développement la *Flat White economy*⁴.

La valeur ajoutée du secteur financier et des assurances a baissé de 6 % en volume, depuis 2016, alors que la valeur ajoutée totale de l'économie britannique augmentait de 13 % et celle du secteur des services aux entreprises de 27 %.

Selon Douch, Wu et Gao (2025), les exportations de services financiers britanniques ont perdu des parts de marché dans les pays de l'UE à partir de 2016. Toutefois, le Royaume-Uni reste le plus grand exportateur mondial de services financiers. Londres reste le premier centre financier d'Europe et a une position mondiale très forte en particulier pour les transactions sur les produits dérivés et sur les devises, ainsi que pour les assurances spécialisées. Le Royaume-Uni a développé une autonomie réglementaire qui lui permet de diverger des règles européennes, en étant moins rigoureux en matière d'assurances (Solvency UK), de rémunérations des financiers et d'activités des banques de dépôt.

Selon Ernst & Young (Luttig, 2026), le Royaume-Uni restait, en 2025, le pays d'Europe continuant d'attirer le plus de projets d'investissements directs étrangers (IDE) dans les services financiers (85, suivi de la France, 45, et de l'Allemagne, 25).

La *Flat White Economy* (industries créatives, start-up et services de haute technologie, intelligence artificielle) s'est fortement développée au Royaume-Uni en particulier à Londres dans le *Silicon Roundabout*. Elle représentait en 2022 plus de 12 % de la valeur ajoutée et près de 14 % des emplois au Royaume-Uni (McWilliams, 2023). Le Royaume-Uni est leader en Europe dans ces domaines en bénéficiant de l'avantage de la langue, de financements aisés grâce à la City et de son écosystème de compétences et d'infrastructures.

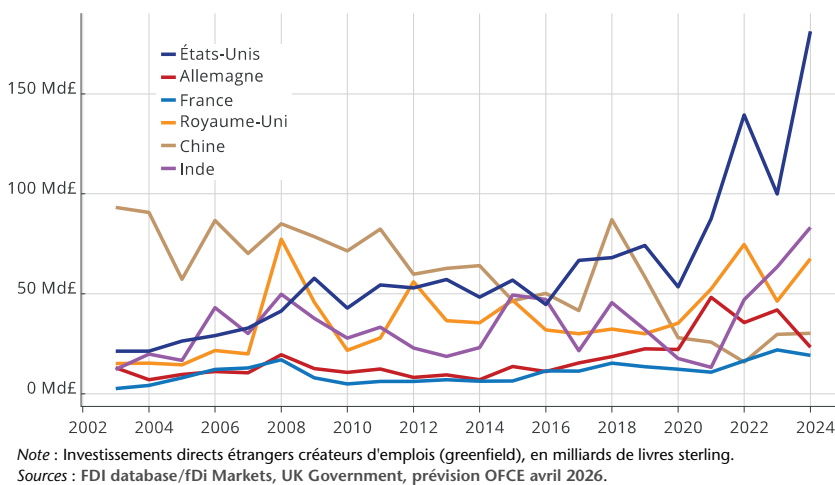
5.1. Les investissements directs étrangers

Les IDE créateurs d'emplois (*greenfield*) avaient nettement baissé après le référendum de 2016, passant de 47 milliards de livres en 2015

4. <https://www.cityoflondon.gov.uk/assets/Business/city-stats-factsheet-may2025.pdf>

à 30 en 2017. Ils se sont redressés depuis à 68 milliards de livres en 2024. Sur les derniers 10 ans (2015-2024), le Royaume-Uni reste le deuxième pays du monde pour les entrées d'IDE *greenfield* derrière les États-Unis (graphique 12). Ces entrées se font essentiellement dans les secteurs des énergies renouvelables, de l'IA, des centres de données, des sciences de la vie et moins dans le secteur financier ou le secteur manufacturier. Le discours sur la fermeture de l'économie britannique, sur son incapacité à profiter des innovations réalisées à l'extérieur, n'apparaît guère fondé.

Graphique 12. Évolution des Investissements directs étrangers (milliards de livres sterling)



6. Productivité du travail

Les économistes britanniques évoquent souvent, bien avant le Brexit, la faiblesse de la productivité du travail dans leur pays. En fait, en niveau, en monnaie courante, la productivité du Royaume-Uni (PIB par personne employée) apparaît supérieure de 12,6 % au niveau de la zone euro (de 6,9 % au niveau français, tableau 7). Par contre, en PPA, elle serait inférieure de 5,2 % (de 7,5 % par rapport à la France). L'évaluation dépend donc fortement de la fiabilité des chiffres en PPA.

Tableau 7. Productivité du travail (PIB par personne employée)

	2025, milliers d'euros	2024, PPA*
Zone euro-19	92,3	85,7
Allemagne	97,2	84,2
France	97,2	87,8
Italie	84,1	86,8
Suède	109,1	86,6
Royaume-Uni	103,9	81,2
États-Unis	157,1	106,1

Note : Les chiffres 2025 ne sont pas disponibles.
Source : Ameco, printemps 2026.

Tableau 8. Évolution de la productivité apparente du travail, 1998 = 100 et taux de croissance annuels

	2008	1998/2008	2019	2019/2008	2025	2025/2019
Zone euro-19	108,7	0,83	114,2	0,45	114,9	0,11
Allemagne	109,9	0,95	113,8	0,31	112,4	-0,21
France	111,5	1,09	109,6	0,54	116,4	-0,28
Italie	99,3	-0,07	95,4	-0,37	95,8	0,09
Suède	119,1	1,76	128,4	0,69	131,7	0,42
Royaume-Uni	115,7	1,47	120,7	0,39	122,7	0,28
États-Unis	121,0	1,93	135,7	1,05	150,1	1,69

Note : 1998 = 100 et taux de croissance annuels.
Source : AMECO, printemps 2026.

De 1998 à 2015, la croissance de la productivité du travail au Royaume-Uni a été intermédiaire entre celle de la zone euro et celle des États-Unis. Dans les trois zones, elle a ralenti de façon similaire dans la période 2015-2025. Le ralentissement au Royaume-Uni, s’il a été un peu plus fort qu’aux États-Unis, a été nettement moins prononcé qu’en Allemagne, France ou Suède.

En fait, la rupture a eu lieu en 2008 et pas en 2015 (tableau 8 et graphique 1). De 1998 à 2008, la productivité du travail au Royaume-Uni augmentait à un rythme intermédiaire entre celui de la zone euro et celui des États-Unis. Le Royaume-Uni a plus souffert de la crise financière que la zone euro, mais autant que la Suède et les États-Unis. Malgré le Brexit, sa productivité s’est un peu mieux redressée que celle de la zone euro après le Covid. Par contre, elle s’est nettement moins bien redressée que celle des États-Unis.

La productivité apparente du travail est affectée par le taux de croissance et la situation conjoncturelle, par la mauvaise santé des secteurs les plus productifs (finance, industrie manufacturière), par le développement des emplois mal rémunérés. La crise de 2008 a particulièrement frappé le secteur financier, qui, selon la méthode de la comptabilité nationale, était le secteur le plus productif de l'économie britannique. La flexibilité du marché du travail fait que les entreprises développent des emplois de faible productivité, mal payés, à temps partiel. Relativement aux pays de l'UE (en particulier la France ou l'Allemagne), il est difficile de prétendre que le Brexit a provoqué un ralentissement structurel de l'évolution de la productivité du travail en raison de la fermeture du Royaume-Uni à la concurrence étrangère.

Fernald et Inklaar (2025) replacent le ralentissement de la croissance de la productivité au Royaume-Uni depuis 2007 dans une comparaison internationale. Ils intègrent l'investissement immatériel, ce qui diminue le sous-investissement du Royaume-Uni ; ils montrent que le ralentissement de la productivité globale des facteurs se retrouve aux États-Unis et dans les pays du Nord de la zone euro ; il n'est plus accentué au Royaume-Uni que du fait de la disparition de la production d'énergie fossile.

6.1. Emploi et productivité du travail, salaire minimum, tensions, hausse des salaires

Le taux de chômage a fortement diminué dans les pays de la zone euro, passant de 11 % en 2015 à 6,4 % en 2025. Aux États-Unis, il a baissé de 5,3 % à 4,3 % ; au Royaume-Uni de 5,4 % à 4,8 %. En 2015, les pays de la zone euro avaient un potentiel de réduction du chômage, qui n'existait pas aux États-Unis et au Royaume-Uni.

En 2025, le taux d'emploi des 15-64 ans était de 75,1 % au Royaume-Uni, un peu plus bas qu'en l'Allemagne (77,4 %), mais nettement plus qu'aux États-Unis (71,7 %), que dans la zone euro (70,8 %) ou qu'en France (69,4 %).

Il n'y a pas eu de dégradation du marché de l'emploi entre le référendum de 2016 et le Brexit. Le marché du travail britannique a été très tendu au moment de la reprise à la sortie de la crise Covid, en 2022, le taux de chômage atteignant un point bas à 3,6 % à l'été, contre 3,9 % à la fin 2019. Les emplois vacants, de l'ordre de 800 000 avant la crise Covid, avaient approché les 1,3 million à l'été 2022. Le marché s'est ensuite détendu progressivement, le nombre d'emplois vacants

étant redescendu à 730 000 depuis l'été 2025, tandis que le taux de chômage remontait à 5,2 % à la fin de 2025. Le ratio du nombre de chômeurs aux emplois vacants est remonté de 1,0 à l'été 2022 à 2,5 à la fin 2025. À aucun moment toutefois, les tensions sur le marché du travail n'ont provoqué de hausses excessives de salaires, les hausses en 2021-2025 s'expliquent par la répercussion de l'inflation, qui est restée modérée. Elles s'expliquent également par la revalorisation des salaires dans le secteur public, qui avaient baissé en termes réels entre 2010 et 2017.

6.2. Immigration

Le refus de l'immigration, en particulier en provenance des pays d'Europe centrale et orientale (PECO), avait été l'une des motivations du vote pour le Brexit. En sens inverse, les opposants au Brexit affirmaient que la fin de l'immigration allait réduire la croissance de la population active au Royaume-Uni et créer des pénuries de main-d'œuvre.

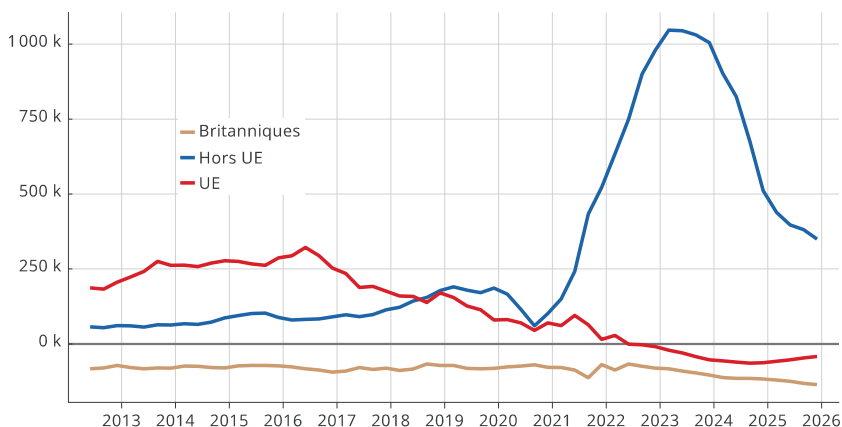
Après le Brexit, le Royaume-Uni a mis en place l'*Immigration and Social Security Co-ordination (EU Withdrawal) Act 2020* et un système à points de notation pour tous les travailleurs immigrants (à l'exception des Irlandais). Pour avoir le droit de s'installer comme actif, il faut parler anglais, avoir un niveau de compétence minimum, disposer d'une offre d'emploi d'un certain niveau, avec un salaire supérieur à un certain niveau (en principe 25 600 livres par an, mais les seuils diffèrent selon les métiers et les niveaux de qualification).

L'immigration nette en provenance de l'UE avait fortement augmenté depuis 2004, lors de l'élargissement de l'UE aux PECO, pour atteindre 270 000 personnes par an en 2013-2016. Le résultat du référendum puis les restrictions de déplacement lors du Covid l'ont fait chuter à 0 en 2022, puis à moins 60 000 en 2024 ; il aurait été de -42 000 en 2025, selon les dernières estimations de l'Office for National Statistics (graphique 13). Une partie de cette évolution ne provient pas directement du Brexit mais de la dégradation du marché du travail au Royaume-Uni et de l'amélioration de la situation économique dans les PECO, en particulier en Pologne.

En sens inverse, l'immigration hors-UE, de l'ordre de 80 000 personnes par an entre 2013 et 2016 est passée à plus de 900 000 par an en 2021-2022 avant de baisser et s'approcherait de 350 000 fin 2025 (graphique 13). Une partie de la montée s'explique par la généreuse politique d'asile pour les personnes originaires

d'Ukraine et de Hong Kong. La chute ultérieure vient du durcissement de la politique des visas (hausse des seuils salariaux, hausse des salaires requis).

Graphique 13. Évolution de l'immigration nette UE/hors UE



Note : Immigration nette annuelle par nationalité, en milliers de personnes.

Sources : ONS, prévision OFCE avril 2026.

Selon Portes et Springford (2026), qui comparent l'évolution du nombre de travailleurs immigrés au Royaume-Uni à l'évolution d'un double synthétique, l'effet net du Brexit serait d'une hausse de 207 000 salariés en 2024, soit environ 0,62 % de l'emploi. Les auteurs soulignent que cet effet, qu'ils jugent relativement faible, résulte d'impacts importants de signe opposé : une baisse d'environ 785 000 salariés originaires de l'UE (2,33 % de l'emploi) et une hausse de 992 000 salariés hors UE (2,95 % de l'emploi). On peut s'interroger sur la précision avec laquelle on peut faire la part du Brexit dans cette évolution, le Royaume-Uni étant dans une situation bien spécifique du fait de ses liens avec les pays du Commonwealth. Mais l'évolution des flux migratoires montre que le Royaume-Uni ne s'est pas refermé sur lui-même depuis sa sortie de l'UE.

7. Politique économique depuis 2016

7.1. Salaires et inflation

Le Royaume-Uni avait, depuis 1999, un salaire minimum introduit par Tony Blair (3,6 £ par heure en 1999, 6,7 £ en 2015). En 2016,

l'introduction du National Living Wage (NLW, pour les salariés de plus de 25 ans) a ouvert une période de revalorisation, visant à amener le salaire minimum adulte à 2/3 du salaire médian, ce qui a effectivement été atteint. En 2026, le NLW est de 12,71 £ par heure, soit une hausse de 25,5 % en pouvoir d'achat par rapport à 2015. Il s'applique maintenant aux plus de 21 ans ; le salaire minimum horaire est de 10,85 £ pour les 18-20 ans ; de 8 £ pour les 16-17 ans et les apprentis. Le salaire minimum (14,7 euros) au Royaume-Uni est supérieur à celui de la France (12,31 euros).

La Low Pay Commission est chargée d'analyser l'impact des hausses de salaire minimum et de faire des recommandations au gouvernement. Selon son dernier rapport (Low Pay Commission, 2026), la forte hausse des minimas de salaire n'a pas eu d'effets défavorables sur l'emploi ; les baisses de l'emploi dans le commerce et l'hôtellerie s'expliquent surtout par la baisse de la consommation des ménages.

La chute de la livre, après le référendum, a provoqué une hausse des prix et donc des pertes de pouvoir d'achat des salaires et des revenus. L'effet des barrières non tarifaires n'est guère apparu, masqué par l'effet de la dépréciation de la livre. Le salaire réel a stagné en 2017-2018, mais sa hausse a repris en 2019-2021, et en 2021, le salaire réel avait augmenté de 3,6 % par rapport à 2015. En 2020-2021, l'inflation a été nettement plus forte qu'en France, mais équivalente à celle de l'Allemagne, de l'Italie ou des Pays-Bas. La poussée d'inflation a réduit le salaire réel en 2022-2023, mais le rattrapage des années 2024-2025 a conduit à une hausse du salaire réel de 2,1 % par rapport à 2021 (contre une baisse de 1,6 % en France).

Tableau 9. Inflation (déflateur du PIB)

	1998-2015	2015-2025
Zone euro	1,65	2,60
Allemagne	1,20	3,00
France	1,35	1,90
Italie	1,95	2,05
Royaume-Uni	2,00	3,20
États-Unis	2,00	2,90

Source : AMECO.

Sur les années 2015-2025, le salaire réel a augmenté au Royaume-Uni comme dans la zone euro, soit nettement plus qu'en France. Par contre, le revenu réel des ménages a moins augmenté. La consomma-

tion des ménages a cependant progressé à un rythme similaire, le taux d'épargne diminuant légèrement alors qu'il augmentait nettement dans la zone euro (tableau 10) ; l'incertitude liée au Brexit n'a pas conduit les ménages à épargner plus.

Tableau 10. Situation comparée des ménages, évolution entre 2015 et 2025

	Zone euro	Allemagne	France	Royaume-Uni	États-Unis
Inflation IPC (1)	2,4	2,55	1,9	3,3	3,1
Salaire réel (2)	4,85	4,1	-2	4,9	7,25
Revenu réel (2)	15,8	13,7	17,1	10,7	24,8
Consommation des ménages (2)	11,4	9,4	10,1	10,1	26,9
Taux d'épargne (3)	13,0/16,0	17,2/19,6	13,6/18,7	9,8/9,3	11,5/10,0

(1) En %, par an, entre 2015 et 2025 ; (2) En %, entre 2015 et 2025 ; (3) Niveaux en 2015 et 2025.

Source : Ameco.

7.2. Politique budgétaire

La sortie de l'UE devait permettre au Royaume-Uni d'économiser 9 milliards de livres par an. En réalité, la « facture » du divorce a représenté 25 milliards en 2021-2025, soit 5 milliards l'an en moyenne ; le Royaume-Uni doit encore payer 5 milliards de façon très étalée. Le gain est donc maintenant de l'ordre de 8 milliards (soit 0,5 % du PIB) par an.

En 2015, le Royaume-Uni avait un déficit structurel primaire similaire à celui des États-Unis tandis que la zone euro était globalement excédentaire (tableau 11). En 2020, l'effort budgétaire du Royaume-Uni (3,5 points de PIB) a été intermédiaire entre celui des États-Unis (6,0 points) et celui de la zone euro (1,8 points). En glissement, sur la période, la politique budgétaire du Royaume-Uni apparaît plus restrictive que celle des États-Unis et de la zone euro. En moyenne, sur la période, le Royaume-Uni a pratiqué une politique budgétaire intermédiaire entre celle des États-Unis et celle plus prudente de la zone euro. Le Brexit n'a pas conduit le Royaume-Uni à pratiquer une politique budgétaire plus expansionniste.

De 2015 à 2025, le ratio des ressources publiques au PIB a augmenté de 37,5 % à 40,6 % tandis que celui des dépenses publiques montait de 42 % à 46,1 %. Durant cette période, les barèmes de l'impôt sur le revenu ont souvent été gelés ; le taux d'imposition des sociétés, déjà abaissé à 20 % en 2016, puis à 19 % en 2017, devait baisser à 17 % en 2020, cette baisse fut abandonnée. En

2023, le taux a été remonté à 25 % ; les taux des cotisations employeurs ont augmenté. La hausse des dépenses publiques a surtout bénéficié au système de santé et aux retraites. Le Brexit ne s’est traduit ni par une baisse des impôts, ni par une diminution de l’intervention publique.

Fin 2025, la dette publique du Royaume-Uni était de 102,2 % du PIB, plus élevée que celle de la zone euro (89,4 %), mais moins que celle de la France (115,6 %) et des États-Unis (125,9 %). De 2015 à 2025, le ratio de dette publique aura augmenté de 15 points au Royaume-Uni contre une baisse de 4 points de la zone euro, une hausse de 19 points pour la France, de 22 points pour les États-Unis.

Tableau 11. Solde budgétaire primaire structurel (en % du PIB potentiel)

	2015	2019	2020	2025	25-15	Moyenne
Zone euro	0,8	0,1	-1,7	-1,0	-1,8	-0,9
États-Unis	-2,1	-3,6	-9,6	-3,2	-1,1	-4,0
Royaume-Uni	-2,2	-1,5	-5,0	-2,6	-0,4	-2,5

Source : OCDE, Perspectives économiques, juin 2026.

7.3. Taux de change, taux d’intérêt

La livre sterling valait 1,5 ? à la mi-2006. La crise financière l’a fait chuter à 1,15 ?. Elle a remonté ensuite à 1,4 ? en 2015. Le débat sur le Brexit l’a fait rebaisser jusqu’à 1,15 ? (-18 %), niveau autour duquel elle se maintient depuis. Faut-il considérer que le Brexit est responsable d’une baisse de 18 % de la livre ? ou que la livre était surévaluée en 2015 ? Le déficit extérieur, de 4,8 % du PIB en 2014-2015, n’était certainement pas soutenable, Brexit ou non. Il était revenu à 2,5 % du PIB en 2019.

Les taux d’intérêt directeurs de la Banque d’Angleterre sont restés bas jusqu’au début 2022. Ni le vote du Brexit ni le Brexit lui-même ne l’ont amenée à augmenter son taux de base. Elle n’a commencé à relever son taux qu’au début 2022, alors que l’inflation accélérail vivement sous l’effet de la hausse des prix de l’énergie. Début 2026, le taux de base était à 3,75 %, avec une inflation de 3 % et une croissance proche de 1 % (une règle de Taylor l’aurait porté au-dessus de 4 %). On ne peut attribuer à la Banque d’Angleterre de responsabilité dans la faiblesse de la croissance.

Sur les années 2015-2025, les taux d'intérêt réels (taux longs– taux de croissance du PIB) ont été pratiquement les mêmes en moyenne (-1,1 %) au Royaume-Uni et dans la zone euro. De ce point de vue, le Royaume-Uni n'a pas souffert de sa sortie de l'UE.

7.4. Les déréglementations libérales

Pour les Brexiteurs libéraux, la fin des réglementations imposées par Bruxelles devait libérer et impulser l'économie. Londres pourrait devenir Singapour-sur-Tamise. Ce fut l'un des objectifs des gouvernements conservateurs, Johnson, Truss, puis Sunak. Mais le Royaume-Uni était déjà très déréglementé.

En 2020, Boris Johnson a lancé le programme « *Build, Build, Build* » pour assouplir les règles d'urbanisme et faciliter l'obtention des permis de construire. Cette politique a été suivie par tous les gouvernements successifs.

En 2021, Boris Johnson a créé la *Brexit Opportunities Unit* pour préparer les réformes post-UE.

En septembre 2022, le *Growth Plan* de Kwasi Kwarteng, sous l'autorité de Liz Truss, prévoyait la suppression des hausses d'impôts et de cotisations annoncées (en particulier, le passage du taux de l'IS de 19 à 25 %), la suppression du taux à 45 % des hauts revenus et la création de zones d'investissement à fiscalité et réglementations réduites. Il n'a pas été mis en application.

En juin 2023, la loi de retrait du droit européen (*Retained EU Law*) a mis fin à la suprématie du droit de l'UE. Elle a révoqué 600 textes de lois dérivés de l'UE (mais beaucoup étaient périmés) et a renommé le reste en « *Assimilated law* ».

En mai 2023, le « *Smarter regulation to grow the economy* » a réduit certaines réglementations portant sur les entreprises.

Le contrôle des produits de l'industrie chimique par UK Reach s'est avéré plus laxiste que celui par EU Reach.

La finance a été déréglementée par les réformes d'Édimbourg (décembre 2022) et le *Financial Services and Market Act* (2023), en particulier les règles de capital des assurances ont été allégées ; le plafond de bonus des banquiers a été supprimé ; les règles de séparation des activités bancaires ont été assouplies.

Pour l'agriculture, le *Genetic Technology Act 2023* (entré en vigueur en 2025) permet d'introduire plus rapidement les innovations génétiques.

Les gains de la déréglementation pour les entreprises n'auraient été que de l'ordre de quelques milliards de livres (voir Reland, 2025).

Depuis 2024, le gouvernement travailliste de Keir Starmer avait renoncé à l'objectif de déréglementation globale. Il mettait en œuvre un programme plus équilibré entre les mesures *pro-business* et *pro-workers* ; ainsi, l'*Employment Rights Act 2025* a notamment mis fin aux contrats zéro heure. Le gouvernement a créé une entreprise publique, Great British Energy, pour accélérer la transition écologique, et une institution publique d'investissement, le National Wealth Fund. Il recherchait l'harmonisation avec l'UE. En particulier, UK Reach devrait s'aligner sur EU Reach pour la plupart des produits. De façon plus générale, le gouvernement de Keir Starmer souhaite « réinitialiser » les relations avec l'UE. Un accord sanitaire et phytosanitaire est en cours de négociation et aurait pu être signé lors du prochain sommet Royaume-Uni-UE, qui devait se tenir le 22 juillet 2026, mais est reporté en raison de la démission de Keir Starmer le 22 juin dernier.

8. Conclusion

Les études réalisées avant le référendum de juin 2016 envisageaient généralement un impact négatif du Brexit sur la croissance. Dix ans après le référendum, l'économie britannique n'a ni sombré dans la récession, comme le craignaient les « Remainers », ni connu la forte croissance, comme l'espéraient les « Brexiteurs ». Mais le Brexit n'est effectif que depuis janvier 2021 et de nombreux chocs ont frappé l'économie mondiale depuis lors : crise Covid, choc énergétique après l'invasion russe en Ukraine, droits de douane de Donald Trump.

Les méthodes statistiques de double synthétique amènent à considérer que le Brexit a coûté entre 5 et 9 points de PIB au Royaume-Uni, mais ces méthodes accordent un poids important aux États-Unis dont la trajectoire de croissance s'est accélérée ces dernières années, avec le développement des nouvelles technologies et l'utilisation de l'énergie fossile à bas coût. Kaya *et al.* (2024) n'évaluent l'impact négatif qu'à 3,2 % du PIB à l'aide du modèle NiGEM. Le Royaume-Uni a davantage souffert de la crise financière de 2008, mais la comparaison des performances britanniques avec celles de la zone euro, dont la France ou

l'Allemagne, ne montre pas de décrochage du pays au moment du Brexit. La productivité par tête a davantage augmenté au Royaume-Uni que dans les grands pays européens.

L'investissement des entreprises a été ralenti par des effets d'incertitude, dans une fourchette de 5 % à 20 %, selon les études, soit un impact moyen de -1 % du PIB. Les évaluations de l'impact négatif du Brexit sur les exportations varient, dans une fourchette allant de 6 % à plus de 15 %. Les exportations de marchandises baissent depuis 2021, mais les exportations de services continuent de croître de façon soutenue, le creusement du déficit des échanges de marchandises étant compensé par l'amélioration de l'excédent de services, ce qui maintient le déficit des biens et services à 1,25 % du PIB. Le Brexit n'a pas conduit à une fermeture des frontières : l'immigration de travailleurs en provenance des pays hors UE a plus que compensé la baisse des travailleurs en provenance de l'UE, le pays continue à attirer des investissements *greenfield*. Le Royaume-Uni ne s'est pas refermé sur lui-même. Il ne s'est pas non plus engagé dans un vaste programme de réformes libérales.

Au total, le bilan économique du Brexit est en demi-teinte. Sans envisager un retour dans l'UE, le gouvernement de Keir Starmer a essayé, depuis 2024, de « réinitialiser » les relations avec l'UE, à la fois sur le plan économique mais aussi politique, dans un monde où les équilibres géopolitiques se modifient profondément.

Références

- Abadie A., A. Diamond et J. Hainmueller, 2015, « Comparative politics and the synthetic control method », *American Journal of Political Science*, vol. 59, n° 2, pp. 495-510.
- Berthelsen D., 2024, « Brexit and the dubious doppelgangers », *The Critic*, 6 mars, <https://thecritic.co.uk/brexit-and-the-dubious-doppelgangers/>
- Bloom N., P. Bunn, S. Chen, P. Mizen, P. Smietanka et G. Thwaites, 2019, « The impact of Brexit on UK firms », *Bank of England Staff Working Paper*, n° 818, <https://www.bankofengland.co.uk/working-paper/2019/the-impact-of-brexit-on-uk-firms>
- Bloom N., P. Bunn, P. Mizen, P. Smietanka, G. Thwaites et S. Abrahams, 2025, « The economic impact of Brexit », *NBER Working Paper*, n° 34459, <https://www.nber.org/papers/w34459>
- Bunn P., M. Oikonomou, L. Anayi, P. Mizen, G. Thwaites et N. Bloom, 2021, « Influences on investment by UK businesses : Evidence from the

- decision maker panel », *Bank of England Quarterly Bulletin*, n° 2021 Q2, <https://www.bankofengland.co.uk/quarterly-bulletin/2021/2021-q2/influences-on-investment-by-uk-businesses-evidence-from-the-decision-maker-panel>
- Caldwell L., 2022, « How different countries have measured the output of public services during the pandemic », *National Statistical*, 21 février, <https://blog.ons.gov.uk/2022/02/21/how-different-countries-have-measured-the-output-of-public-services-during-the-pandemic/>
- Caswell B. et P. Dixon, 2026, « Brexit and the UK economy ten years on: Stocktake and future options », *NIESR Policy Briefing*, juin, <https://niesr.ac.uk/publications/brexit-and-uk-economy-ten-years-stocktake-and-future-options>
- Dauvin M., 2020, « Le Brexit : le prix de l'incertitude », dans OFCE, *L'économie européenne 2020*, Paris, La Découverte.
- Department for Business & Trade, 2025, *Impact Assessment of the Free Trade Agreement between the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and India*, Londres, Department for Business & Trade, <https://assets.publishing.service.gov.uk/media/69a57aecb346998e6646b582/impact-assessment-of-the-free-trade-agreement-between-the-uk-and-india.pdf>
- Department for International Trade, 2021a, *Final impact assessment of the agreement between the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and Japan for a comprehensive economic partnership*, Londres, Department for International Trade, <https://assets.publishing.service.gov.uk/media/6038ce03e90e07055167bb61/UK-japan-impact-assessment-comprehensive-economic-partnership.pdf>
- Department for International Trade, 2021b, *Impact assessment of the free trade agreement between the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and Australia*, Londres, Department for International Trade, <https://assets.publishing.service.gov.uk/media/6279355de90e074eea867e3/impact-assessment-of-the-free-trade-agreement-between-the-united-kingdom-of-great-britain-and-northern-ireland-and-australia.pdf>
- Douch M., Y. Wu et B. Gao, 2025, « How has Brexit affected UK Financial services ? », *Economics Observatory*, 14 octobre, <https://www.economic-sobservatory.com/how-has-brexit-affected-uk-financial-services>
- European Central Bank, 2025, « Exploring EU-UK trade and investment four years after Brexit », *European Central Bank Occasional Paper*, n° 379, <https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/scpops/ecb.op379.en.pdf>
- Fernald J. et R. Inklaar, 2025, « The UK productivity “puzzle” in an international comparative perspective », *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, vol. 87, n° 4, pp. 691-710, <https://doi.org/10.1111/obes.12660>

- Gudgin G., J. Jessop et H. Western, 2022, « What impact is Brexit having on the UK economy ? », *Briefings for Britain*, 13 octobre, <https://www.briefingsforbritain.co.uk/what-impact-is-brexit-having-on-the-uk-economy/>
- Gudgin G. et S. Lu, 2023, « The CER Doppelganger Index does not provide a credible measure of the impact of Brexit », *UKICE Working Paper*, n° 05/2023, <https://media.ukandeu.ac.uk/wp-content/uploads/2023/06/Gudgin-and-Lu-Working-Paper.pdf>
- Haskel J., 2026, « Brexit and business investment : An update », 15 juin, <https://haskelecon.blogspot.com/2026/06/brexit-and-business-investment-update.html>
- Haskel J. et J. Martin, 2023, « How has Brexit affected business investment in the UK ? », *Economics Observatory*, 13 mars, <https://www.economicsobservatory.com/how-has-brexit-affected-business-investment-in-the-uk>
- Kaya A., I. Liadze, H. Low, P. Sanchez Juanino et S. Millard, 2024, « Business investment, productivity and Brexit », *National Institute Economic Review*, n° 168, pp. 30-45, <https://doi.org/10.1017/nie.2024.17>
- Kaya A., H. Low et S. Millard, 2025, « Brexit and Non-Tariff Barriers : Effect on UK business and productivity », *The Productivity Institute Working Paper*, n° 157, <https://www.productivity.ac.uk/wp-content/uploads/2025/08/WP057-Brexit-and-Non-Tariff-Barriers-August-2025.pdf>
- Low Pay Commission, 2026, *National Minimum Wage : Low Pay Commission Report 2025*, Londres, Low Pay Commission.
- Luttig V., 2026, « Financial services investment into Europe rose in 2025, with UK retaining top spot », communiqué de presse, 15 juin, Ernst & Young, https://www.ey.com/en_uk/newsroom/2026/06/ey-european-attractiveness-survey-for-financial-services
- McWilliams D., 2023, « Measuring the “flat white economy” », *World Economics Journal.*, vol. 24, n° 3, pp. 1-18.
- Mathieu C., 2020, « Brexit : What economic impacts does the literature anticipate ? », *Revue de l'OFCE*, n° 167, https://shs.cairn.info/article/REOF_167_0043/pdf?lang=en
- Mathieu C., 2022, « Le Brexit, c'est maintenant ? », *Revue d'économie financière*, n° 148, https://shs.cairn.info/article/ECOFI_148_0179/pdf?lang=fr
- Minford P. et Z. Zhu, 2024, « Modeling the effects of Brexit on the British economy », *Journal of Forecasting*, vol. 43, n° 4, pp. 1114-1126, <https://doi.org/10.1002/for.3076>
- O'Donnell J., E. Martinuzzi et A. Bruce, 2024, « Brexit “disaster” cost London 40,000 finance jobs, City chief says », *Reuters*, 16 octobre, <https://www.reuters.com/world/uk/city-london-chief-says-brexit-disaster-cost-40000-finance-jobs-2024-10-16/>
- Office for Budget Responsibility, 2020, « Economic and fiscal outlook » <https://obr.uk/efo/economic-and-fiscal-outlook-march-2020/>

- Office for Budget Responsibility, 2025, « Brexit analysis », <https://obr.uk/forecasts-in-depth/the-economy-forecast/brexit-analysis/>
- Portes J. et J. Springford, 2026, « The Impact of Brexit on Immigration to the UK », *UK in Changing Europe*, 9 mars, <https://ukandeu.ac.uk/the-impact-of-brexit-on-immigration-to-the-uk/>
- Radford P., 2025a, *Less than Meets the Eye : The Real Impact of Brexit on UK Trade*, Londres, Policy Exchange, <https://policyexchange.org.uk/wp-content/uploads/Less-than-Meets-the-Eye.pdf>
- Radford P., 2025b, « Why sector data beat doppelgangers », *Briefings for Britain*, 22 novembre, <https://www.briefingsforbritain.co.uk/brexit-trade-analysis-sector-data-vs-doppelgangers/>
- Reland J., 2025, « Regulating after Brexit », *UK in a Changing Europe*, 13 mai, <https://ukandeu.ac.uk/reports/regulating-after-brexit/>
- Springford J., 2022a, « What can we know about the cost of Brexit so far ? », *Policy brief*, Centre for European Reform, https://www.cer.eu/sites/default/files/pbrief_costofbrexit_8.6.22_0.pdf
- Springford J., 2022b, « The cost of Brexit to June 2022 », *Insight*, Centre for European Reform, https://www.cer.eu/sites/default/files/insight_JS_costbrexit_21.12.22.pdf
- Springford J., 2025, *The Economic Impact of Brexit. Nine Years On: Was the Consensus Right?*, Londres, The Constitution Society, <https://consoc.org.uk/wp-content/uploads/2025/06/The-Economic-Impact-of-Brexit.pdf>
- Springford J. et A. Spisak, 2026, « The Cost of Brexit, Ten Years On: The Impact of Leaving the Customs Union and Single Market on UK Trade », *Insight*, Centre for European Reform, 18 juin, https://www.cer.eu/sites/default/files/JS_AS_brexit10_18.6.26_final.pdf

ANNEXE :

Les accords commerciaux signés depuis 2020

L'accord de commerce et de coopération UE-Royaume-Uni

L'accord de commerce et de coopération UE-Royaume-Uni ne prévoit ni quotas ni droits de douane. Il limite ainsi l'impact de la sortie du marché unique sur les échanges de marchandises, mais n'empêche pas l'apparition de barrières non tarifaires : contrôles des marchandises à l'entrée de l'UE ; certificats phytosanitaires exigés pour les exportations britanniques vers l'UE. L'effet est asymétrique, puisque, contrairement à l'UE, les Britanniques n'ont pas mis en place de contrôles aux frontières pour les marchandises importées de l'UE dès le 1^{er} janvier 2021 et en ont par la suite repoussé la mise en place à plusieurs reprises.

Les accords signés avec d'autres pays : faibles impacts attendus sur le PIB

Pour les Brexiteurs, la sortie de l'UE permettrait au Royaume-Uni de signer des accords de libre-échange, ce qui serait favorable pour la croissance. Depuis la sortie de l'UE, le Royaume-Uni a signé de nombreux accords commerciaux, qui répliquent pour la plupart les accords de libre-échange en vigueur lorsque le Royaume-Uni faisait partie de l'UE. Le Royaume-Uni a également signé de nouveaux accords commerciaux : avec le Japon (octobre 2020), l'Australie, la Nouvelle-Zélande (2021) et l'Inde (2025). Selon les études d'impact réalisées par le gouvernement britannique, ces nouveaux accords commerciaux n'auront qu'un impact marginal sur l'activité au Royaume-Uni. Les flux commerciaux seraient accrus, mais le poids des échanges de marchandises avec ces zones est faible : l'accord signé avec le Japon (2,2 % des exportations britanniques) augmenterait le PIB britannique de 0,06 % à l'horizon de 15 ans (Department for International Trade, 2021a), par rapport à la situation dans laquelle le Royaume-Uni, resté dans l'UE, n'aurait pas signé cet accord. De même, le traité signé avec l'Australie permettrait d'augmenter le PIB britannique de 0,08 % au bout de 15 ans (Department for International Trade, 2021b). Cependant, ces accords ont permis au Royaume-Uni de rejoindre l'accord de partenariat transpacifique (*Comprehensive and Progressive Agreement for*

Trans-Pacific Partnership, CPTPP), ce qui pourrait à terme faciliter l'accès à de nouveaux marchés, notamment en matière de services, dans une zone Asie-Pacifique dynamique. L'accord de libre-échange signé avec l'Inde en 2025 augmenterait le PIB britannique de 0,13 % à long terme (Department for Business and Trade, 2025).

L'accord avec Donald Trump : limiter la hausse des droits de douane

La perspective d'un accord de libre-échange avec le premier partenaire commercial britannique, les États-Unis, s'est vite éloignée, étant donné les demandes du gouvernement de Donald Trump, notamment en matière d'importations agro-alimentaires (les Britanniques ne souhaitant pas abaisser leurs normes phytosanitaires).

Donald Trump avait annoncé le 2 avril 2025 une hausse de droits de douane de 10 points pour la plupart des biens importés du Royaume-Uni, à l'exception de l'acier et de l'automobile. En mai 2025, le Royaume-Uni a signé un accord avec les États-Unis (*UK-US Economic Prosperity Deal*, EPD), qui ramène notamment la hausse des droits de douane à 10 % (au lieu de 27,5 %) pour un quota annuel de 100 000 véhicules britanniques. En contrepartie, les Britanniques abaissent les droits de douane sur les importations de bœuf et s'engagent à importer 1,4 milliard de litres de bioéthanol sans droits de douane. L'accord est prévu pour évoluer au cours du temps (en matière de produits pharmaceutiques, de taxe sur le numérique...). En juin 2025, les droits de douane américains sur les importations de composants aéronautiques britanniques ont été supprimés ; le Royaume-Uni a été exonéré de 50 points de droits de douane sur l'acier et l'aluminium.

Au total, les droits de douane pondérés étaient de 5,7 % en avril 2026 sur les importations britanniques aux États-Unis, contre 6,35 % pour les importations françaises, au lieu de respectivement 0,8 % et 1,1 % en février 2025.